

DÉPARTEMENT des ALPES MARITIMES
PROCES VERBAL du REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GATTIERES

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

Le seize décembre deux mille vingt et un à dix-huit heures

<u>Nombre de membres :</u>			
Afférents au Conseil Municipal :	27	Certifié exécutoire compte tenu de :	21/12/2021
En exercice :	27	- L'affichage en Mairie le :	
Qui ont pris part au vote :	25	- La transmission en Préfecture le :	17/12/2021

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, pour une séance ordinaire, sous la Présidence de Madame GUIT-NICOL Pascale, Maire.

Etaient présent(e)s : Mesdames CAPRINI, MOIREAU, GIUJUZZA adjointes,
Messieurs LUPI-GRASSO, DALMASSO, CAVALLO, MORISSON adjoints,
Mesdames HEYBERGER-PAUL, ODDO, ROCHEREAU, NERINI,
MARCHAND, GREC-MERESSE,
Messieurs DRUSIAN, BONNET, DERENNE, BONUCCI, CRASTES,
GUENIN.

Absent(e)s et représenté(e)s :

Madame FERRARO représentée par Madame GIUJUZZA,
Monsieur VALLAURI représenté par Madame GUIT-NICOL,
Madame DEBONO représentée par Monsieur LUPI-GRASSO,
Madame CREMONI représentée par Madame MOIREAU,
Monsieur TRUGLIO représenté par Monsieur PARAGE,
Madame GREC-MERESSE représentée par Madame SMOLDERS.

Absent(e)s et excusé(e)s : Monsieur PARAGE.

Madame MARCHAND Caroline est élue secrétaire de séance.

81.2021 Créations et suppressions de postes

Madame MOIREAU expose :

Considérant les besoins liés à l'organisation des services,

Considérant le départ prochain d'un agent par voie de mutation et la nécessité de recruter un remplaçant dès à présent avant le départ de l'agent en poste,

Considérant la demande d'un agent pour exercer à temps non complet,

AR Prefecture

006-210600649-20211216-81_2021-DE
Reçu le 17/12/2021
Publié le 17/12/2021

République Française

Loi du 5 Avril 1884 - article 56

Vu l'avis du Comité Technique,

Je vous propose d'adopter :

- la création des postes suivants :

Postes à créer		
Grade	Temps	Nombre de postes
Adjoint administratif territorial	Temps complet (100%)	1
ATSEM principal de 2ème classe	temps non complet (80%)	1
Adjoint technique territorial ASVP	temps non complet (55%)	1

- la suppression des postes suivants :

Postes à supprimer		
Grade	Temps	Nombre de postes
ATSEM principal de 2ème classe	Temps complet (100%)	1
Adjoint technique territorial asvp	temps non complet (50%)	1

Et ainsi apporter la mise à jour nécessaire au tableau des effectifs de la Commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Adopte la création et la suppression des postes listés ci-dessus,**
- **Dit que le tableau des effectifs de la Commune sera mis à jour en conséquence.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,